

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIERES	3
INTRODUCTION	6
01 ÉTAPES DE LA DEMANDE	7
1 Quel CPAS ?	7
1.1 Généralités	7
CPAS compétent	7
Quid si le CPAS se déclare incompétent ?	7
1.2 Cas particuliers	7
Hiérarchie des règles de compétence	8
Étudiant de plein exercice	8
Hébergement dans un établissement	9
Sans-abri	9
Candidat réfugié	9
2 Comment introduire la demande ?	11
2.1 Procédure générale	11
Introduction de la demande	11
Déroulement et accusé de réception	11
Droit d'être entendu	12
2.2 En cas d'urgence	12
3 Déroulement de la procédure	12
3.1 Information	12
3.2 Enquête sociale	13
Quand ?	13
Mentions obligatoires	13
Réalisation	13
Pour le droit à l'intégration sociale	14
Pour l'aide sociale	14
3.3 Changement de situation	14
3.4 Consultation du dossier	14
3.5 Convocation	15
4 Décision	15
4.1 Délai et motivation	15
4.2 Le demandeur peut-il refuser l'aide proposée ?	15
5 Notification de la réponse	15
6 Recours auprès du tribunal du travail	15
02 DROIT A L'INTEGRATION SOCIALE	17
1 Généralités	17
1.1 Pour les 18 à 24 ans	17
1.2 Pour les 25 ans et plus	18
2 Quels sont les droits du demandeur ?	18
2.1 Information	18
2.2 Assistance	18
2.3 Délai de réflexion	19
2.4 Entrevue	19
3 Quelles sont les conditions d'octroi ?	19
3.1 Nationalité	19
Qui est membre de la famille d'un étudiant étranger UE ?	20
Qui est membre de la famille d'un citoyen de l'UE, non belge (hormis les étudiants) ?	20
3.2 Âge	21
3.3 Résidence	22
3.4 Revenus	22
3.5 Disposition au travail	22
En cas d'empêchement pour des raisons de santé ou d'équité	23
Évaluation de la disposition à travailler	23
3.6 Épuisement des droits sociaux	23
4 Revenu d'intégration	24
4.1 Catégories de bénéficiaires	24
Cohabitant	24
Isolé	25
Personne vivant avec charge de famille	25

Cas particuliers.....	26
4.2 Montants au 1 ^{er} septembre 2021.....	27
4.3 Comment se calcule le montant du revenu d'intégration ?	27
Ressources prises en compte.....	27
Ressources non prises en compte.....	29
Exemple de mode de calcul	30
4.4 Quand le demandeur commence-t-il à toucher un revenu d'intégration ?.....	31
4.5 Le demandeur a-t-il droit à des intérêts de retard ?	32
4.6 Peut-on avoir plus que le revenu d'intégration ?.....	32
4.7 Cas particulier du sans-abri	32
Définition du « sans-abri »	32
Que touche un sans-abri ?	32
Besoin d'une adresse de référence.....	33
Prime unique à l'installation	33
4.8 Récupération du RIS.....	33
auprès des bénéficiaires.....	33
auprès des débiteurs d'aliments.....	34
auprès du tiers responsable	35
4.9 Sanctions.....	35
Sanctions administratives	35
Sanctions pénales	35
5 Droit à l'intégration prioritairement par un emploi	36
5.1 Quel type d'emploi ?.....	36
5.2 Un jeune peut-il travailler comme volontaire (bénévole) ?	36
5.3 Un jeune peut-il refuser un emploi ?	36
5.4 Un jeune peut-il exiger un emploi ?.....	37
6 Projet Individualisé d'Intégration Sociale (PIIS)	37
6.1 Principe.....	37
Quelle forme prend le PIIS ?	37
Quand et par qui est-il évalué ?	38
Service communautaire	38
6.2 Projet Individualisé d'Intégration Sociale général.....	38
Pour qui ?.....	38
Information du demandeur	39
Évaluation	39
6.3 Projet individualisé d'intégration d'études de plein exercice (ou Projet d'études).....	39
Contexte	39
À quelles conditions ?	39
Combien de temps ?	42
Quelles sont les obligations de l'étudiant ?.....	42
03 AIDE SOCIALE.....	45
1 Principe.....	45
2 Quels types d'aides ?	46
2.1 Avance financière.....	46
2.2 Aide sociale financière	46
Aide occasionnelle	46
Aide régulière.....	46
2.3 Aide au logement.....	47
Prime unique à l'installation	48
Prêt de la caution (garantie locative).....	49
Aides en matière d'énergie (électricité et gaz).....	49
Allocation de chauffage	50
2.4 Aide à l'emploi	51
2.5 Aide aux études	52
2.6 Aide en matière de dettes.....	52
2.7 Médiation familiale et une aide psychologique	52
2.8 Aide juridique.....	52
2.9 Aide médicale	53
Soins médicaux urgents	53
Soins médicaux	53
Mutuelle36F	53
2.10 Soutien aux activités sociales ou culturelles	53
Activités sociales, sportives et culturelles	53
Accès aux nouvelles technologies	54
2.11 Divers.....	54
3 Quelles sont les conditions d'octroi de l'aide sociale ?	54
3.1 Principe.....	54
3.2 Ressources	55

CPAS : LES AIDES ET SERVICES	
3.3	Nationalité 55
	Travailleurs autorisés 55
	Demandeur d'emploi 55
	Candidats réfugiés 56
	En séjour illégal 56
	Personnes ayant demandé une régularisation de séjour 56
3.4	Âge 56
3.5	Résidence 56
3.6	Conditions supplémentaires que peut exiger le CPAS 56
	Disposition au travail 56
	Droit à d'autres prestations sociales 57
	Recours facultatif aux débiteurs alimentaires 57
	Projet individualisé d'intégration sociale 57
4	Aide sociale financière 57
4.1	Montant 58
4.2	Peut-on avoir plus que ce revenu ? 58
4.3	Comment se fait le calcul ? 58
	Particularités pour les revenus immobiliers 59
	Particularités pour le demandeur qui cohabite 59
5	Récupération des aides 59
5.1	Auprès des bénéficiaires 59
5.2	Auprès des débiteurs d'aliments 59
5.3	Auprès de tiers responsables 59
5.4	Auprès des héritiers 60
6	Sanctions 60
04	RECOURS 61
1	Auprès du CPAS 61
2	Auprès du tribunal du travail 61
2.1	Introduction de la procédure 61
2.2	Comment introduire le recours ? 62
2.3	Lieu du tribunal 62
2.4	Délais 63
2.5	Coût 63
2.6	Audience 63
2.7	Décision 63
3	Via un bureau d'aide juridique 63
3.1	Aide juridique 63
	Aide juridique de première ligne 64
	Aide juridique de deuxième ligne 64
3.2	Assistance judiciaire 65
3.3	Trouver un avocat spécialisé 65
	D'autres consultations juridiques 65
3.4	Aide sociale 65
	SOURCES JURIDIQUES 66
	ANNEXES 70
1	Modèle de demande d'accusé de réception 70
2	Modèle de requête 71
3	Tableaux des titres de séjour et droit à l'intégration ou l'aide sociale 73
	CLAUSE DE DROIT D'AUTEUR 74
	CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE 74